

**Certificat d'examen de type
n° F-05-B-1237 du 13 juillet 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F060877-D1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique
doseuse pondérale types DPN, PLEA, SEPA, EPVINYL, DECS et DPB**

Classe : Ref(0,5)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

FABRICANT :

ERECJA JARRIER, ZA EN PIERRE, 01270 COLIGNY (FRANCE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

OBJET :

Le présent certificat complète :

- la décision n° 00.00.680.012.1 du 22 août 2000,
 - le certificat n° 01.00.680.006.1 du 17 août 2001,
- relatifs à l'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale modèles DPN, PLEA, SEPA, EPVINYL DECS et DPB.

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale types DPN, PLEA, SEPA, EPVINYL, DECS et DPB, ci-après désigné par «instrument», diffère des types faisant l'objet de la décision et du certificat précités par le module indicateur qui peut également être un indicateur type MS 300 faisant l'objet du certificat d'essai LNE n°05-03 délivré par l'organisme notifié n°0071 (LNE, organisme notifié par la France) à la société ADN PESAGE.

Les dispositifs fonctionnels sont ceux décrits dans le certificat d'essai LNE n°05-03 auxquels sont ajoutés ceux propres à l'application doseuse pondérale :

- Dispositif automatique de tare
- Dispositif de correction automatique de pesées légères par rapport à une limite prédéterminée ;
- Dispositif de correction automatique de l'erreur de jetée ;
- Dispositif de réglage automatique du petit débit pour obtenir la cadence de production la plus élevée possible ;

Les autres caractéristiques métrologiques, les conditions particulières de vérification et les remarques restent inchangées.

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

SCELLEMENTS :

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement tel que décrit en annexe.

Le programme de traitement des données métrologiques de la carte unité centrale version MCU1b est identifié par les caractéristiques suivantes :

- identification du programme réglementé : MS3A
- identification du logiciel d'application : MS3A-xxxx (où xxxx est une variable qui change suivant les applications).

Pour accéder à l'identification du programme réglementé, il faut appuyer sur la touche X du clavier (voir page 13) puis aller dans le menu « SOFT ».

A la mise sous tension, l'intégrité des données métrologiques en mémoire est contrôlée et le numéro de version du terminal d'affichage identifié 0 version 2.00 est indiqué brièvement puis les informations (indications primaires, poids) sont affichées à l'écran.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification d'un instrument reste identique à celle prévue par la décision et le certificat précités à l'exception du numéro et de la date de la décision qui sont remplacés par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

Lorsque plusieurs instruments sont gérés par le module indicateur type MS 300, chaque instrument comporte sa propre plaque d'identification.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés au LNE sous la référence F060877-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES :

- Scellement
- Présentation de la face avant du module MS 300

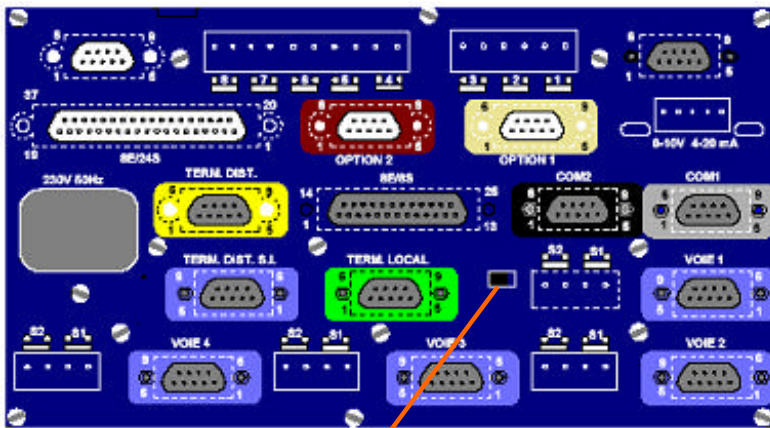
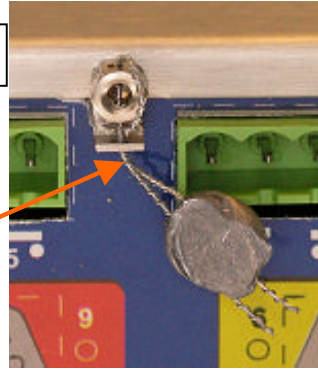
Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Scellement

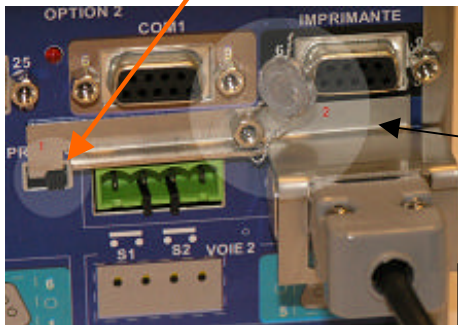
1/ Le boîtier principal est scellé à l'aide de pastilles de plomb (fil perlé et plomb pincé). afin de ne pas accéder à l'intérieur du boîtier.

Détail 1/ boîtier principal



Face arrière du boîtier principal

Commutateur devant être mis en position empêchant l'accès au réglage en usage réglementé



Plaque métallique à fixer au moyen du dispositif de scellement

Détail 2/ commutateur et connexion voies de pesage

2/ L'accès au mode « ajustage » des caractéristiques métrologiques de l'instrument de pesage se fait au moyen d'un commutateur placé à l'arrière de l'appareil. Ce commutateur, positionné en mode normal d'utilisation, est immobilisé par une pièce métallique de scellement de telle sorte que l'accès à l'ajustage ne soit pas possible.

Ce scellement réalisé à l'aide de pastilles de plomb (fil perlé et plomb pincé) permet à la fois :

- le blocage de l'interrupteur d'accès à l'ajustage des caractéristiques métrologiques de l'instrument de pesage,
- la protection de la connexion de la voie n°1 de mesure analogique de pesage (issue de la ou des cellules de pesée).

Lorsqu'elles sont utilisées, les 3 autres voies possibles de mesure analogique n°2, n°3 et n°4 (en option) sont également scellées de la même manière que la voie n°1.

3/ Lorsqu'un du boîtier de jonction existe, son ouverture est empêchée par des étiquettes de scellement

Présentation de la face avant du module MS 300

